

Mes Chères concitoyennes, mes Chers concitoyens,
J'ai tant à vous dire à ce retour des vacances de la Toussaint.

Tant à vous dire quant aux actes ignobles commis contre notre République.

Plus que jamais, nous devons faire bloc, être unis, faire société autour des valeurs que nous ont transmises nos Lumières, et de cet édifice construit par tant et tant de générations, permettant l'émancipation de nos sociétés et des individus, l'affranchissement de la violence et de la barbarie. Rousseau, Ferry, Jaurès, Clémenceau, De Gaulle et tant d'autres. Plaçons-nous sur les épaules des géants. Nos communes, nos institutions, nos services publics, notre école : il s'agit du legs républicain dont nous mesurons aujourd'hui encore davantage la richesse de ce patrimoine commun. La montée de l'individualisme et du consumérisme, la perte de confiance collective et l'effacement d'un horizon partagé sont les maux qui gangrènent aujourd'hui notre société. Mais je vous appelle à ne pas céder à la peur et à la défiance malgré les difficultés de notre époque. Nos institutions et nos valeurs républicaines sont notre bien commun que nous devons faire vivre et sur lesquelles nous devons nous appuyer pour relever les grands défis de notre siècle.

Le séparatisme est à notre porte et nous concerne tous.

Quand nous évitons nos institutions publiques, quand nous choisissons nos hôpitaux, quand nous choisissons nos écoles, nous faisons le choix d'une France à plusieurs vitesses qui n'est pas compatible avec notre idéal républicain.

Notre école républicaine et laïque est le creuset de la Nation et de la citoyenneté.

Demain matin je participerai dans notre école de Châtel-en-Trièves, républicaine et laïque, à un moment de recueillement national en hommage à la mémoire de Samuel Paty. Ce temps sera précédé par la lecture de la lettre de Jean Jaurès publiée le 15 janvier 1888.

Vous trouverez ci-après la totalité de ce texte fondateur. Durant notre mandat, tout comme nos enfants à l'école, nous nous approprierons collectivement la pensée des Géants de notre République.

Tant à vous dire sur ce deuxième confinement, annoncé mercredi dernier par le Président de la République.

Nous devons prendre en compte avec lucidité et responsabilité les annonces gouvernementales qui font état de l'aggravation de la situation sanitaire de notre pays et qui n'épargne pas aujourd'hui notre commune.

Sachez, que **la Commune sera là, à nouveau, pour jouer son rôle plein et entier dans la gestion de cette crise sanitaire et sociale. Encore plus que lors du premier confinement. Avec mon conseil municipal, nous allons mettre en place dès aujourd'hui un vaste et ambitieux Plan Communal de Solidarité qui repose sur 4 champs d'actions :**

1. *La vie démocratique de la commune est maintenue, dans le strict respect du protocole sanitaire.*

Tout d'abord, nous ne devons pas renoncer à la vie démocratique initiée sur notre commune, nécessaire au fonctionnement de nos instances de décision locale. Vous le savez, ici, nous voyons la politique communale comme un acte ouvert, partagé, citoyen, qui ne saurait se construire seul dans un bureau, ou à quelques-uns.

Le virus est là et dans la durée. Attendre sa disparition pour vous associer à la vie de la commune serait mettre entre parenthèse, et pour une durée indéterminée, notre élan municipal et peu à peu éteindre le souffle de notre engagement. Ceci n'est pas acceptable, tant nous avons besoin aujourd'hui, encore plus qu'hier, du souffle de la résistance locale.

Par conséquent, l'ensemble des séquences démocratiques ouvertes en ce début de mandat seront maintenues : toutes les réunions de travail des apprentis élus, ainsi que les ateliers participatifs sur le devenir de l'ancienne école de garçons. La mairie adressera aux participants des attestations leur permettant de se rendre sur les lieux de réunion et assurera la sécurité sanitaire, comme nous avons appris à le faire dans l'organisation de notre activité depuis l'émergence du virus.

2. L'ensemble des mesures sociales définies lors du premier confinement sont réactivées :

Dès lundi 2 novembre, la veille sociale communale est réactivée. Nous reprendrons l'appel régulier, au moins une fois par semaine, des habitants répertoriés dans notre fichier constitué, dans le plus profond respect de confidentialité règlementaire, des personnes potentiellement vulnérables.

Nous maintiendrons la navette communale tous les samedis matin permettant aux personnes non véhiculées de pouvoir réaliser leurs courses de première nécessité.

Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, nous mettrons à nouveau en place dès cette semaine la livraison de courses à domicile.

Sachez, qu'avec l'appui sans faille de l'ensemble de mon équipe, je serai à votre écoute, et cela autant que de besoin, afin que nous ne laissons pas la solitude et la tristesse prendre le dessus de notre soif d'existence. Nous tenterons, ensemble, de continuer à faire scintiller la flamme qui nous anime, celle de la chaleur de notre village. Cette flamme, nous l'alimenterons ensemble, avec attention, comme nous veillons par les nuits d'hiver à ne pas laisser s'éteindre la flambée dans l'âtre de la cheminée.

Enfin, nous serons vigilants à offrir un lieu de solidarité et de sécurité offrant les conditions de confinement convivial en cas de besoin impérieux pour les plus précaires et pour les personnes victimes de violences conjugales. Je rencontrerai dans les jours prochains les responsables de notre structure d'accueil « Les Restaurants du Cœur Le Val d'akor » au Macheny pour qu'un partenariat avec la commune puisse être envisagé pendant toute la durée du confinement.

3. Pour faire face à la crise économique, nous allons tenter, ensemble, de créer de l'emploi sur notre commune.

J'ai l'intime sentiment que nombre d'entre nous n'ont pas été affectés économiquement par la crise et souhaiteraient participer à l'effort national sans trop savoir comment. Je vous propose aujourd'hui deux manières de soutenir ce que pourrait être un plan de relance communal :

- Chacun d'entre nous peut contribuer à faire émerger ce que nous appelons de « **l'économie résidentielle** » (liée à notre résidence de vie et qui est une richesse économique propre à notre commune). Vous avez les capacités et l'envie de créer de l'emploi à votre domicile, pour vous assister dans des tâches de la vie courante : ménage, garde d'enfants, aide aux devoirs, travaux de jardinage, courses, etc. Adressez vos besoins à la Mairie par téléphone, par mail ou par courrier (coordonnées à la toute fin du courrier). Nous agrégerons l'ensemble des besoins exprimés et jouerons le rôle de guichet d'accueil pour orienter les demandeurs d'emploi et les entreprises de Châtel-en-Trièves vers les besoins qui auront été exprimés.
- Vous souhaitez contribuer au plan de relance communal mais vous n'avez, ni le désir, ni les capacités d'accueillir une entreprise ou un travailleur indépendant à votre domicile : nous vous proposons d'adresser une contribution libre à la Mairie à l'ordre du trésor public dans une enveloppe mentionnant « Plan de relance communal ». Avec les fonds collectés, nous créerons de l'emploi public le temps du confinement pour la réalisation de missions d'intérêt général. Les emplois créés seront réservés aux habitants de Châtel-en-Trièves.

4. Enfin, nous allons continuer à lire :

Monsieur le Premier Ministre a annoncé la fermeture de l'ensemble des lieux culturels sur notre territoire y compris les bibliothèques. Si les regroupements de personnes sont à limiter, nous estimons que l'accès



aux livres et ouvrages composant le patrimoine culturel de notre humanité doit constituer un droit inaliénable et cela quels que soient les moments de notre histoire. Ainsi, j'ai envoyé ce jour un courriel à Monsieur le Président de la Communauté de communes du Trièves lui proposant tout mon appui pour la mise en œuvre, dans les plus brefs délais, d'un service de réservation et de livraison des ouvrages de notre médiathèque de Mens à votre domicile.

Mes Chères concitoyennes, mes Chers concitoyens, voici l'ensemble des mesures que nous allons mettre en œuvre, ici et maintenant, sur notre Commune des Possibles. Ensemble, unis dans cette même volonté de faire face à l'adversité, je sais, j'ai confiance en notre capacité à être à la hauteur de ce moment d'histoire qui nous conduira encore à davantage de considération collective. C'est là notre force. Celle de faire société à l'échelle de notre Village.

FANNY LACROIX,

MAIRE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES

avec l'entier soutien de l'ensemble des élus municipaux.



Maison commune
97 chemin de Grignolet – Saint-Sébastien,
38710 CHÂTEL-EN-TRIÈVES
04.76.34.92.79
accueil@chatel-en-trieves.fr

« LETTRE AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES »

parue le dimanche 15 janvier 1888 dans La Dépêche :

« Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants ; vous êtes responsables de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont Français et ils doivent connaître la France, sa géographie et son histoire : son corps et son âme. Ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Enfin ils seront hommes, et il faut qu'ils aient une idée de l'homme, il faut qu'ils sachent quelle est la racine de toutes nos misères : l'égoïsme aux formes multiples ; quel est le principe de notre grandeur : la fierté unie à la tendresse. Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de la nature et les brutalités de l'instinct, et qu'ils démêlent les éléments principaux de cette œuvre extraordinaire qui s'appelle la civilisation. Il faut leur montrer la grandeur de la pensée ; il faut leur enseigner le respect et le culte de l'âme en éveillant en eux le sentiment de l'infini qui est notre joie, et aussi notre force, car c'est par lui que nous triompherons du mal, de l'obscurité et de la mort.

Eh quoi ! Tout cela à des enfants ! Oui, tout cela, si vous ne voulez pas fabriquer simplement des machines à épeler. Je sais quelles sont les difficultés de la tâche. Vous gardez vos écoliers peu d'années et ils ne sont point toujours assidus, surtout à la campagne. Ils oublient l'été le peu qu'ils ont appris l'hiver. Ils font souvent, au sortir de l'école, des rechutes profondes d'ignorance et de paresse d'esprit, et je plaindrais ceux d'entre vous qui ont pour l'éducation des enfants du peuple une grande ambition, si cette grande ambition ne supposait un grand courage.



J'entends dire, il est vrai : À quoi bon exiger tant de l'école ? Est-ce que la vie elle-même n'est pas une grande institutrice ? Est-ce que, par exemple, au contact d'une démocratie ardente, l'enfant devenu adulte ne comprendra point de lui-même les idées de travail, d'égalité, de justice, de dignité humaine qui sont la démocratie elle-même ? Je le veux bien, quoiqu'il y ait encore dans notre société, qu'on dit agitée, bien des épaisseurs dormantes où crouissent les esprits. Mais autre chose est de faire, tout d'abord, amitié avec la démocratie par l'intelligence ou par la passion. La vie peut mêler, dans l'âme de l'homme, à l'idée de justice tardivement éveillée, une saveur amère d'orgueil blessé ou de misère subie, un ressentiment et une souffrance. Pourquoi ne pas offrir la justice à des cœurs tout neufs ? Il faut que toutes nos idées soient comme imprégnées d'enfance, c'est-à-dire de générosité pure et de sérénité.

Comment donnerez-vous à l'école primaire l'éducation si haute que j'ai indiquée ? Il y a deux moyens. Il faut d'abord que vous appreniez aux enfants à lire avec une facilité absolue, de telle sorte qu'ils ne puissent plus l'oublier de la vie et que, dans n'importe quel livre, leur œil ne s'arrête à aucun obstacle. Savoir lire vraiment sans hésitation, comme nous lisons vous et moi, c'est la clef de tout. Est-ce savoir lire que de déchiffrer péniblement un article de journal, comme les érudits déchiffrent un grimoire ? J'ai vu, l'autre jour, un directeur très intelligent d'une école de Belleville, qui me disait : « Ce n'est pas seulement à la campagne qu'on ne sait lire qu'à peu près, c'est-à-dire point du tout ; à Paris même, j'en ai qui quittent l'école sans que je puisse affirmer qu'ils savent lire. » Vous ne devez pas lâcher vos écoliers, vous ne devez pas, si je puis dire, les appliquer à autre chose tant qu'ils ne seront point par la lecture aisée en relation familière avec la pensée humaine. Qu'importent vraiment à côté de cela quelques fautes d'orthographe de plus ou de moins, ou quelques erreurs de système métrique ? Ce sont des vétilles dont vos programmes, qui manquent absolument de proportion, font l'essentiel.

J'en veux mortellement à ce certificat d'études primaires qui exagère encore ce vice secret des programmes. Quel système déplorable nous avons en France avec ces examens à tous les degrés qui suppriment l'initiative du maître et aussi la bonne foi de l'enseignement, en sacrifiant la réalité à l'apparence ! Mon inspection serait bientôt faite dans une école. Je ferais lire les écoliers, et c'est là-dessus seulement que je jugerais le maître.

Sachant bien lire, l'écolier, qui est très curieux, aurait bien vite, avec sept ou huit livres choisis, une idée, très générale, il est vrai, mais très haute de l'histoire de l'espèce humaine, de la structure du monde, de l'histoire propre de la terre dans le monde, du rôle propre de la France dans l'humanité. Le maître doit intervenir pour aider ce premier travail de l'esprit ; il n'est pas nécessaire qu'il dise beaucoup, qu'il fasse de longues leçons ; il suffit que tous les détails qu'il leur donnera concourent nettement à un tableau d'ensemble. De ce que l'on sait de l'homme primitif à l'homme d'aujourd'hui, quelle prodigieuse transformation ! et comme il est aisé à l'instituteur, en quelques traits, de faire sentir à l'enfant l'effort inouï de la pensée humaine !

Seulement, pour cela, il faut que le maître lui-même soit tout pénétré de ce qu'il enseigne. Il ne faut pas qu'il récite le soir ce qu'il a appris le matin ; il faut, par exemple, qu'il se soit fait en silence une idée claire du ciel, du mouvement des astres ; il faut qu'il se soit émerveillé tout bas de l'esprit humain, qui, trompé par les yeux, a pris tout d'abord le ciel pour une voûte solide et basse, puis a deviné l'infini de l'espace et a suivi dans cet infini la route précise des planètes et des soleils ; alors, et alors seulement, lorsque, par la lecture solitaire et la méditation, il sera tout plein d'une grande idée et tout éclairé intérieurement, il communiquera sans peine aux enfants, à la première occasion, la lumière et l'émotion de son esprit. Ah ! sans doute, avec la fatigue écrasante de l'école, il vous est malaisé de vous ressaisir ; mais il suffit d'une demi-heure par jour pour maintenir la pensée à sa hauteur et pour ne pas verser dans l'ornière du métier. Vous serez plus que payés de votre peine, car vous sentirez la vie de l'intelligence s'éveiller autour de vous. Il ne faut pas croire que ce soit proportionner l'enseignement aux enfants que de le rapetisser.

Les enfants ont une curiosité illimitée, et vous pouvez tout doucement les mener au bout du monde. Il y a un fait que les philosophes expliquent différemment suivant les systèmes, mais qui est indéniable : « Les enfants ont en eux des germes, des commencements d'idées. » Voyez avec quelle facilité ils distinguent le bien du mal, touchant ainsi aux deux pôles du monde ; leur âme recèle des trésors à fleur de terre : il suffit de gratter un peu pour les mettre à jour. Il ne faut donc pas craindre de leur parler avec sérieux, simplicité et grandeur.

Je dis donc aux maîtres, pour me résumer : lorsque d'une part vous aurez appris aux enfants à lire à fond, et lorsque d'autre part, en quelques causeries familières et graves, vous leur aurez parlé des grandes choses qui intéressent la pensée et la conscience humaine, vous aurez fait sans peine en quelques années œuvre complète d'éducateurs.

Dans chaque intelligence il y aura un sommet, et, ce jour-là, bien des choses changeront.»

Jean Jaurès dans *La Dépêche*, le dimanche 15 janvier 1888
